

RW/933/2023/4088/9546/7

Lot 7

- Les opérations d'abattage et de débardage s'effectueront de manière simultanée; par "simultané", on entend que chaque arbre abattu doit être évacué du parterre de la coupe en-déans les 24 heures. - Seul l'abattage manuel est autorisé (raison) // Fortes dimensions au pied, non mécanisable - La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (là où ils sont présents) (écartement entre cloisonnements de 40m m et l'ébranchage sera réalisé sur ces cloisonnements) - Pas de prorogation possible (en raison de) // décapitalisation urgente - Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. - Mesure au ruban - Cubage Hauteur/décroissance - Recoupe des grumes à 21m

Nombre d'arbres total	76	
Volume grumes	728,499	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	728,499	m³
Cube moyen	9 586	dm³
Circonférence moyenne	263,947	cm
Surface de coupe	8,636	ha
Contact	SAINT MARTIN Hélène, 0479671886	
Triage	Triage De Cedrogne	
Propriétaire	Bruges Cpas	
Lieu(x)-dit(s)	L'ARRASSEMIN	
Vente	Vente du CPAS de Bruges Jeudi 05 octobre 2023 Adresse non fournie	
TVA	6 %	
Certification PEFC	Oui	

	Douglas Amélioration Normal Normal	Ar No	itka mélioration ormal ormal		Epicéa Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre Vo	ol.(m³) Ni	bre \	/ol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
75	-	-			1	
						0,436
125	-	-			1	
						1,524
175	-	1			-	
				3,224		
195	-	2			-	
				7,836		
205	-	3			-	
215	-	2			-	
225	-	1			-	
235	5	-			-	
245	1	6			-	
	42	2,413		68,409		
255	7	2			-	
265	8	2			-	
275	7	1			-	
285	7	-			-	
295	3	-			-	
305	7	-			-	
315	4	-			-	
325	2	-			-	
335	1	-			-	
355	1	-			-	
375	1	-			-	
	564	4,313		40,344		
Total grumes	54 600	6,726 20) 1	19,813	2	1,960
Houppiers/Taillis	-	-			-	